

PDF

Directives pour la soumission des manuscrits à la Revue suisse des sciences de l'éducation

Informations générales et recommandations aux auteur-e-s

Extraits:

Normes APA (2001/Compl. 2005)

Références bibliographiques (2007)

Cahiers de la Section des Sciences de l'Éducation, Université de Genève
Greta Pelgrims

Réf. bibliographiques de documents électroniques (2005)

Maryvonne Charmillot

INDEX

1. Guide à l'intention des auteur-e-s d'articles et de notes de synthèse.....	3
Principes généraux	3
Manuscrits	3
Recommandations concernant la rédaction du texte.....	3
2. Mise en forme des manuscrits	4
Titres, style italique, chiffres, guillemets, sigles, références, notes, tableaux, insertions	4
Citations directes	4
Omissions et adjonctions	5
Citation directe à travers une source secondaire.....	5
3. Insertion des références dans le texte.....	5
Texte d'un seul (d'une seule) auteur-e	5
Texte de deux auteur-e-s.....	5
Texte de trois à cinq auteur-e-s.....	6
Texte de six auteur-e-s et plus	6
L'auteur est un groupe (institution, association)	6
Référence à un texte sans auteur.....	6
Différents auteur-e-s ont le même nom.....	6
Plusieurs références dans la même parenthèse	6
Référence à un texte non publié	7
Référence à une partie précise d'un texte (chap. pages, sources électroniques).....	7
Référence à une communication personnelle.....	7
Plusieurs textes de même(s) auteur-e(s) et année de publication.....	7
Références principales suivies d'une ou plusieurs références secondaires	7
Référence à plusieurs éditions d'une même publication	7
Référence à une traduction	7
4. Liste de références bibliographiques.....	7
Formes générales.....	7
Exemples	8
Livre.....	8
Chapitre dans un livre collectif.....	9
Ouvrage collectif.....	9
Traduction d'un livre	9
L'ouvrage publié dans une série.....	9
Rapport de recherche	9
Communications publiées (congrès, journées, d'études, poster)	9
Communications non-publiées	9
Dissertation ou mémoire.....	9
Article d'un périodique	9
Article dans magazine, journal	9
Article dans un numéro spécial d'un périodique	9
5. Références électroniques dans la bibliographie.....	10
Formes générales.....	10
Publications périodiques	10
Article électronique basé sur une version imprimée.....	10
Article dans une revue électronique	10
Article dans une revue électronique consulté à travers le protocole FTP.....	10
Documents non-périodique.....	11
Chapitre ou section dans un document électronique	11
Document sans auteur indentifié, ni date	11
Document disponible dans le programme d'une université ou sur le site web d'un département.....	11
Résumé ou poster présentés à un symposium.....	11
Communication présentée lors d'une conférence virtuelle	11

1. Guide à l'intention des auteur-e-s d'articles et de notes de synthèse

Principes généraux

Les articles sont soumis anonymement à deux expert-e-s du comité scientifique de la revue pour acceptation. Ces derniers peuvent également demander que des modifications ou des compléments soient apportés. Les articles proposés ne doivent pas avoir été proposés à d'autres revues ou déjà publiés.

Manuscrits

Langues	La rédaction accepte des articles en langue française, allemande, italienne et anglaise.
Taille des manuscrits	Les contributions peuvent contenir 40'000 signes (espaces incl.).
Livraison	Manuscrits à envoyer comme document Word (pour Windows ou pour Mac) en format RTF par courrier électronique accompagnés d'un exemplaire d'un tirage papier. Les graphiques sont à livrer séparément et en format original (p.ex. Excel, Illustrator).
Adresse	Les manuscrits doivent être envoyés à l'adresse du secrétariat de la rédaction: Revue suisse des sciences de l'éducation, Département sciences de l'éducatons, rue Faucigny 2, CH-1700 Fribourg. Adresse électronique: bildw-sekr@unifr.ch.
Résumé	Un résumé en français, allemand et anglais (éventuellement italien) d'une longueur ne dépassant pas 800 signes doit être joint au texte de l'article.
Notice biographique	L'article doit être accompagné d'une notice biographique. Cette notice doit contenir les informations suivantes: formation et fonction actuelle de l'auteur-e ou des auteur-e-s, domaines de recherche, adresse professionnelle. La notice peut contenir 200 signes au maximum.
Corrections apportées par la rédaction	Pour des raisons d'uniformisation de forme et d'exactitude linguistique, la rédaction se réserve le droit d'apporter des corrections aux textes et résumés.
Epreuves	Les premières épreuves sont soumises aux auteur-e-s pour correction. Le délai de relecture est de 15 jours. Des corrections d'auteur ne peuvent plus être acceptées à ce stade.
Exemplaires d'auteur	Les auteur-e-s reçoivent gratuitement 6 exemplaires du numéro de la revue à se répartir entre eux (pas de tiré à part).
Droits d'auteur	Toutes les contributions sont protégées par le droit d'auteur. Sont notamment réservés les droits de traduction, de réimpression, de multcopie par divers procédés, de reprise sous forme d'exposé, de diffusion (émissions de radio ou de télévision) ainsi que le stockage sur divers supports informatiques, même sous forme d'extraits.

Recommandations concernant la rédaction du texte

Ouvrages de référence	Français: selon Robert, édition 1994. Allemand: selon Duden. Italien: selon Zingarelli. Anglais: New Oxford Dictionary.
Neutralité du langage	Pour désigner des personnes des deux sexes, les formes exclusivement masculines sont à éviter au profit d'expression épiciènes, neutres, ou de la mention explicite de la désignation féminine (exemple: les auteures et les auteurs de ce numéro).
Présentation de l'auteur-e	Les prénom et nom de l'auteur-e suivent le titre de l'article (avec mention de sa qualité et de son rattachement institutionnel).

2. Mise en forme des manuscrits

Titres, style italique, chiffres, guillemets, sigles, références, notes, tableaux, insertions

Règle pour la mise en page (layout de la revue)

Les espaces automatiques avant la ponctuation sont à supprimer (avant les deux-points, les points-virgules, les points d'interrogations et les point-d'exclamations, avant l'ouverture et la fermeture des guillemets).

Titres et sous-titres Le titre de l'article doit être clair et concis (1 à 2 lignes maximum). Il doit être traduit en allemand et anglais (éventuellement italien).

Afin d'assurer une structure claire, les niveaux de sous-titres sont limités à trois.

Style italique Il est utilisé pour souligner un terme, une expression; pour citer un exemple linguistique (p. ex., entre chien et chat le.); pour les mots, expressions en langue étrangère; pour indiquer le titre d'un livre, périodique, inséré dans la phrase.

Style gras et soulignement Ils doivent être évités dans le texte.

Ecriture des nombres Les nombres zéro à neuf sont exprimés en mots, à partir de 10 en chiffres. Mais ils sont tous exprimés en chiffres lorsqu'ils sont regroupés pour comparaison avec des nombres au-delà de neuf (p. ex., "les scores s'élèvent à 3, 8 et 12 respectivement"). Tout nombre en début de titre ou phrase est exprimé en mots. Les grands nombres avec des décimales sont écrits de la manière suivante: 7'355.65.

Guillemets Les guillemets français «...» sont utilisés pour les expressions et termes peu courants en français, inventés, ironiques; pour toute citation directe; pour indiquer le titre d'un chapitre ou article inséré dans la phrase. Les guillemets anglais "..." sont uniquement utilisés pour signifier la partie d'une citation directe qui est elle-même une citation directe faite par l'auteur référé.

Sigles, Abréviations Seule la première lettre du premier mot est en majuscule (hormis en allemand et anglais). La première occurrence dans le texte est suivie de son acronyme entre parenthèses; par la suite, seul l'acronyme est utilisé

Références Les références doivent comporter le nom de l'auteur-e, l'année de parution et, en cas de citation directe, le(s) numéro(s) de page(s). (cf. Citations directes).

Notes Les notes servent à fournir des précisions de contenu, ou du traducteur (N.d.T.), qu'il serait trop lourd d'introduire dans le texte entre tirets ou parenthèses. Elles servent aussi à orienter le lecteur vers des lectures complémentaires n'étant pas référées dans le texte (p. ex.: voir à ce propos la thèse de Rosat, 1995). Elles doivent néanmoins être aussi courtes que possible et limitées en nombre.

Tableaux et graphiques Les tableaux et les graphiques figurent dans un fichier à part. Ils sont numérotés et leur emplacement dans le texte est indiqué précisément.

Insertions Les notes sont insérées par ordre numérique à la fin du texte. Dans le texte, elles sont signalées par des chiffres arabes en exposant et attachés au mot ou signe de ponctuation. L'appel de note se place toujours après la ponctuation, sans espace, si la référence concerne toute la phrase ou le paragraphe. Si la note se réfère à un mot précis, l'appel de note est accolé au mot.

Citations directes

Les citations directes ne dépassant pas 40 mots sont écrites entre guillemets français «...». Au-delà, elles constituent un paragraphe en soi, avec un retrait marginal de 5 espaces, sans guillemets.

Le nom de l'auteur-e ainsi que l'année peuvent être indiqués avant ou après la citation. Par contre, le numéro de page est toujours indiqué entre parenthèses après la citation.

Les marques de ponctuation en début et fin de citation sont ajustées au reste du texte afin de rendre la lecture plus aisée.

Selon Bronckart (1996), «l'expression d'*interactionisme social* désigne une position épistémologique générale en laquelle peuvent se reconnaître divers courants de philosophie et des sciences humaines» (p. 19).

Omissions et adjonctions

L'omission de mots dans la citation est indiquée par trois points de suspension entre crochets¹. Pour l'omission de phrases, le deuxième crochet est suivi d'un point. L'adjonction de mots dans la citation est insérée entre crochets.

Ce problème conceptuel est décrit par Grossenbacher (1994):

Les classes de développement se situent entre les classes régulières et les classes spéciales [...] dont la fréquentation, en Suisse, est subventionnée par l'Assurance Invalidité (AI). [...] Lorsqu'on a pris conscience que la population des classes spéciales [selon l'AI, enfants dont le QI est inférieur à 75] se composait en majorité d'enfants de couches sociales inférieures et de migrants, le concept du *déficit de l'élève* s'est élargi pour devenir le concept du *handicap socioculturel* (p. 24).

Citation directe à travers une source secondaire

Certains auteurs rappellent que «la solution de problèmes d'arithmétique élémentaire n'a pas été beaucoup étudiée par les psychologues» (Vergnaud & Durand, 1976, cité par Rouchier, 1994, p. 150).

Dans la liste des références bibliographiques il suffit de mentionner uniquement la source secondaire.

3. Insertion des références dans le texte

Toute référence doit être retrouvée dans la liste des références en fin de texte sans aucune confusion possible. Les références dans le texte contiennent entre parenthèses le nom de l'auteur-e et l'année de publication, séparés par une virgule. Ni le prénom, ni les initiales ne sont indiqués. Si le nom et/ou l'année ont une fonction syntaxique dans la phrase, ils sont insérés sans parenthèses.

Texte d'un seul (d'une seule) auteur-e

L'usage du temps d'enseignement officiel varie en fonction des classes de même degré scolaire (Crahay, 1997).

Dans sa revue d'études, Crahay (1997) souligne ...

En 1997, Crahay confirme à nouveau ...

Les références subséquentes au même texte à l'intérieur du même paragraphe n'exigent plus la mention de l'année, pour autant qu'elles ne puissent être confondues avec d'autres textes du même auteur également cités.

Ce que font et disent les enseignants semble pourtant davantage déterminé par des variables contextuelles (Bayer, 1986). A titre heuristique, Bayer propose ...

Texte de deux auteur-e-s

Les noms des deux auteur-e-s sont toujours indiqués, même s'il s'agit de références subséquentes à l'intérieur du même paragraphe. Entre parenthèses, les noms sont liés par l'esperluette &. Dans le texte, par la conjonction et.

Selon certains auteurs (Hofstetter & Schneuwly, 1998), des raisons tant pragmatiques que scientifiques détermineraient ...

Selon Hofstetter et Schneuwly (1998) ...

¹ Contrairement aux normes APA selon lesquelles toute omission est uniquement indiquée par des points de suspension, nous avons jugé préférable de maintenir l'usage fréquent de la mise entre crochets.

Texte de trois à cinq auteur-e-s

Lors de la première référence, le nom de tous les auteur-e-s, ainsi que l'année sont indiqués. Lors des références subséquentes à l'intérieur du même paragraphe, seul le nom du premier (de la première) auteur-e, suivi de et al. est indiqué.

1^{ère} réf: Schmid, Müller, Jensen et Maier (1981)

Lors de la première référence subséquente à chaque nouveau paragraphe, le nom du premier (ou de la première) auteur-e, suivi de et al., ainsi que l'année sont indiqués.

suiv. : Schmid et al. (1981)

Si des références à des ouvrages différents prêtent à confusion parce qu'elles ont la même année et sont raccourcies par la formule et al., l'on indique autant de noms d'auteur-e-s qu'il est nécessaire pour supprimer la confusion.

Une étude (Ysseldyke, Thurlow, O'Sullivan & Christenson, 1989) révèle peu de différences entre classes ordinaires et spécialisées. Les implications politiques de ces premiers résultats sont pourtant d'emblée soulignées (Ysseldyke, Thurlow, O'Sullivan et al.).

Les résultats relatifs à la nature des tâches (Ysseldyke, Thurlow, O'Sullivan et al., 1989) peuvent être compris autrement en considérant l'effectif des classes (Ysseldyke, Thurlow & Wotruba, 1989).

Texte de six auteur-e-s et plus

Seul le nom du premier (de la première) auteur-e, suivi de et al., (et al. pas en italique) ainsi que l'année sont indiqués. Dans la liste de référence, **tous** les noms d'auteur-e-s sont précisés.

Concevoir les erreurs comme des formes transitoires dans la construction ... (Brun et al., 1994) ...

Indiquer autant de noms d'auteur-e-s qu'il est nécessaire pour éviter toute confusion possible entre deux textes de même année de publication.

L'auteur est un groupe (institution, association)

Lors de la première référence, le nom du groupe est indiqué en entier, suivi de l'acronyme officiel entre crochets. Aux références subséquentes, seul l'acronyme est indiqué (à moins que la distance de rappel soit trop importante pour permettre au lecteur de repérer le nom du groupe).

Les données pour la Suisse (Bundesamt für Statistik [BFS], 1995) indiquent que... En considérant les données antérieures (BFS, 1985), l'on constate ...

Dans la liste des références les institutions très courantes comme p.ex. l' OCDE. (2001). (OECD), UNESCO. (2003). CDIP. (2007). (EDK), etc peuvent être mentionnées par leur acronyme (cf. 4. Liste des références bibliographiques, Institutions).

Référence à un texte sans auteur

Indiquer les premiers mots de l'entrée dans la liste des références (normalement le titre), ainsi que l'année. Entre « » s'il s'agit du titre d'un chapitre ou d'un article; en italique s'il s'agit du titre d'un livre, d'un périodique, d'une brochure, d'un rapport.

Si l'écriture est un outil de formation (*Ecrire: un enjeu*, 1993; «L'écriture, lieu de formation», 1997) ...

Différents auteur-e-s ont le même nom

Ils sont distingués en précisant l'initiale du prénom avant le nom.

Les travaux de A. L. Brown et Palincsar (1989) illustrent l'approche de J. S. Brown, Collins et Duguid (1989).

Plusieurs références dans la même parenthèse

Les références sont listées par **ordre alphabétique**, puis par ordre chronologique croissant s'il s'agit du ou des mêmes auteur-e-s.

Plusieurs études (Brown, 1992; Brown & Campione, 1990; Brown & Palincsar, 1982, 1989) montrent ...

Référence à un texte non publié

Pour les textes non publiés, en préparation pour soumission et soumis pour publication, l'année de la version utilisée est indiquée. Pour les textes acceptés pour publication, le nom de l'auteur est suivi de sous presse.

Référence à une partie précise d'un texte (chap. pages, sources électroniques)

La partie est précisée par le numéro du chapitre, de la page ou du tableau concerné (par ex. chap. 1, p., pp. ou tabl. 1). S'il s'agit de citations directes les pages doivent toujours être indiquées.

La production de connaissances théoriques et pratiques dans le cadre d'une recherche-interaction repose sur trois piliers principaux (Vuille, 1992, chap. 1).

Les relations entre évaluation formative et didactique (Allal, Bain & Perrenoud, 1993, pp. 13-21) ...

Si les sources **électroniques** n'ont pas de numéros de pages, utiliser le numéro du paragraphe précédé du symbole ¶ ou de l'abréviation para.

(Meyers, 2000, ¶ 5)
(Rushton, 2004, para. 3)

S'il n'y a ni numéro de page ni numéro de paragraphe, citer le titre suivant avec sa numérotation, afin de guider le lecteur vers l'endroit le plus proche de la source.

(Beutler, 2000, Conclusion, para. 1).

Référence à une communication personnelle

Les communications téléphoniques, électroniques, discussions, lettres et autres formes d'échanges ne figurent pas dans la liste des références bibliographiques puisqu'elles ne sont pas accessibles. Dans le texte:

Une réorientation de la recherche socioculturelle consisterait... (J. Wertsch, communication personnelle, 20 septembre 1996).

Plusieurs textes de même(s) auteur-e(s) et année de publication

Les suffixes a, b, c,... sont accolés à l'année (ou: sous presse-a). Les suffixes sont assignés en considérant l'ordre d'apparition dans la liste des références.

Du point de vue de la recherche en didactique des mathématiques, Margolinas (1995a, 1995b) discute ...
En revanche, selon Friedrich (sous presse-a, sous-presse-b) ...

Références principales suivies d'une ou plusieurs références secondaires

Le sens de cette relation ne semble pourtant pas clair (Wosnita & Frey, 1998; voir aussi Lens, 1994).

Référence à plusieurs éditions d'une même publication

L'analyse de la vie en classe réalisée par Jackson (1968/1990) semble encore d'actualité.

Référence à une traduction

L'année de publication de l'original traduit et celle de la traduction sont indiquées entre parenthèses, séparées par /. Si l'année de l'original est inconnue, on précise qu'il s'agit de la traduction publiée telle année qui est utilisée.

Berger et Luckmann (1968/1989)
Berger et Luckmann (trad. 1989)

4. Liste de références bibliographiques

Formes générales

La liste doit contenir toutes les références citées dans le texte et seulement celles-ci. En ce sens, elle se distingue d'une bibliographie qui propose au lecteur des références supplémentaires.

Elle doit fournir toutes les informations nécessaires à l'identification des sources et à leur accès, ceci dans le but de favoriser des recherches ultérieures. **Toute référence incomplète ou dont le nom d'auteur et/ou année de publication ne correspondent pas à la référence insérée dans le texte sera retournée à l'auteur.**

Langues f	En langue française les lettres À et É (Éd.) en majuscules comportent un accent. (Contrairement aux Réf. bibliogr. de Greta Pelgrims).
Français / anglais	En français et en anglais seule la première lettre du titre est en majuscule. Exception: noms de revues, noms propres.
Auteur-e français-e	Les auteur-e-s de la Revue suisse des sciences de l'éducation francophones et italiens rédigent la liste des références bibliographique d'après la langue de l'article avec les abréviations en français: Éd., volume, p. et pp., même si le titre de l'ouvrage est en allemand ou en anglais.
Dir.	L'abréviation Dir. est remplacée par (Éd.)
No. des pages	Les pages d'un chapitre – In...titre (pp. 5-10). sont toujours indiquées après le titre du livre entre parenthèses avec point final. Les pages des revues sont indiquées après le numéro de la revue, sans parenthèses et sans la lettre p.
Ordre alphabétique	Les références sont listées par ordre alphabétique des noms d'auteur-e-s (première lettre du premier nom significatif s'il s'agit d'un groupe). Pour les références sans auteur, il convient de considérer la première lettre du premier mot significatif du titre. Pour les noms d'auteur-e-s comportant un préfixe, la première lettre du préfixe est considérée; celle-ci est toujours en majuscule, étant au début de l'entrée. Les références d'un ou plusieurs mêmes auteur-e-s sont ensuite listées par ordre croissant de l'année de publication. Les références utilisées comme données dans une méta-analyse ou recherche historique sont insérées dans une liste séparée ² .
Prénoms:	Seulement mettre les initiales, ajouter un espace entre deux initiales. (Müller, A. H.)
Institutions	Sous la liste des références bibliographique les institutions ou associations très connues sont nommées avec leur sigle, comme p. ex. OCDE. (2001). (OECD), UNESCO. (2003). APA. (2005)., CDIP. (2003). (EDK). (Dans le texte par contre la première occurrence contient la référence en entier suivie de son acronyme, cf. 2. Mise en forme manuscrit, sigles).
Titres de l'ouvrage	Le titre de l'ouvrage doit être clairement indiqué en <i>italique</i> .
Paranthèses	Les informations importantes pour l'identification des sources sont insérées entre parenthèses juste après le titre de l'ouvrage: (vol. 3) (rapport final FNRS N° 30-4587) (3 ^e éd., pp. 1-9) (5 ^e éd. rev. et aug.)... Les informations liées au format et importantes pour l'accès aux sources sont insérées entre crochets juste après le titre de l'ouvrage ou de l'article, et après d'éventuelles informations entre parenthèses: [Numéro spécial, Monographie, CD, Film, Brochure]...

Exemples

Livre

Auteur, A. M. & Auteur, B. J. (année). *Titre du livre*. Lieu: Maison d'édition.

Dominicé, P. (1990). *L'histoire de vie comme processus de formation*. Paris: Harmattan.

American Psychological Association. (1994). *Publication manual of the American Psychological Association* (4^e éd. rev. et aug.). Washington, DC: Auteur.

² Selon les normes APA (1994), elles sont incluses dans la même liste de références mais précédées d'un astérisque. En raison du caractère pluridisciplinaire des sciences de l'éducation, nous avons maintenu l'usage fréquent de la liste séparée.

Chapitre dans un livre collectif

Auteur, A. (année). Titre du chapitre. In A. Auteur-éditeur & B. Auteur-éditeur (Éd.), *Titre du livre collectif* (pp. xx-xx). Lieu: Maison d'Édition.

Ouvrage collectif

Rieben, L., Fayol, M. & Perfetti, C. A. (Éd.). (1997). *Des orthographes et leur acquisition*. Lausanne: Delachaux et Niestlé.

Traduction d'un livre

Berger, P. & Luckmann, T. (1986). *La construction sociale de la réalité* (P. Taminioux, trad.). Paris: Méridiens Klincksieck. (Original publié 1968)

L'ouvrage publié dans une série

Peraya, D. (1991). *L'audiovisuel au service du perfectionnement des enseignants: une expérience d'autoscopie à l'Université de Genève* (Cahiers de la Section des sciences de l'éducation No 56). Genève: Université de Genève.

Rapport de recherche

Pilon, W., Asenault, R. & Gascon, H. (1994). *Le passage de l'institution à la communauté et son impact sur la qualité de vie et l'intégration sociale de la personne présentant une déficience intellectuelle* (Rapport de recherche No 8). Beauport, Québec: Université Laval Robert-Giffard, Centre de recherche.

Communications publiées (congrès, journées, d'études, poster)

Autor A. & Autor B. (2004). Arbeitsgedächtnisauffälligkeiten bei Kindern mit schwachen Rechtschreibleistungen und/oder schwachen Rechenleistungen [Abstract]. In T. Rammsayer & S. Troche (Éd.), *44. Kongress der Deutschen Gesellschaft für Psychologie. 100 Jahre Deutsche Gesellschaft für Psychologie* (p. 120). Göttingen: Hogrefe.

Communications non-publiées

Wosnitza, M. & Frey, A. (1998, mars). *Motivated self-directed learning: A comparison between learners in different fields of education*. Poster présenté au Sixth International Conference on Motivation, Thessaloniki.

Dissertation ou mémoire

Delacretaz, A.-C. (1995). *Relation entre les compétences professionnelles et la perception de charge de travail: étude appliquée à la formation dans le domaine de la santé*. Mémoire de licence en Sciences de l'éducation, Université de Genève.

Article d'un périodique

Auteur, A. (année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, Vol., xx-xx.

Schubauer-Leoni, M.-L. (1986). Le contrat didactique: un cadre interprétatif pour comprendre les savoirs manifestés par les élèves en mathématique. *Journal européen de psychologie de l'éducation*, 1, (2), 139-153.

Article dans magazine, journal

Gaillard, J.-M. (1999, janvier). Le rêve éducatif du front populaire. *Monde de l'éducation, de la culture et de la formation*, 266, 30-31.

préciser le jour pour les journaux.

Article dans un numéro spécial d'un périodique

Büchel, F. P. & Paour, J.-L. (Éd.). (1990a). Assessments of learning and development potential: Theory and practices [Numéro spécial]. *European Journal of Psychology of Education*, 5, (2).

5. Références électroniques dans la bibliographie

Formes générales

La référence d'un document électronique doit comprendre au minimum les éléments suivants: Auteur-e, année, le titre ou une description du document, une date (soit la date de publication ou la date de mise à jour, soit la date de consultation et l'adresse URL (Uniform Resource Locator)).

A la fin de l'URL il n'y a pas de point

Chaque URL doit être vérifiée par l'auteur-e. Lorsqu'une adresse dépasse une ligne, il faut la séparer après un slash / ou avant un point, sans insérer de trait d'union.

Electronic reference formats recommended by the American Psychological Association. (2000, October, 12). Retrieved October 23, 2000, from <http://www.apastyle.org/elecref.html>

Rousseau, J.-J. (1755). *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Ed. Athena. Consulté le 8 mars dans http://un2sg4.unige.ch/athena/rousseau/jjr_ineg.html

Eid, M. & Langeheine, R. (1999). The measurement of consistency and occasion specificity and its application to the measurement of affect. *Psychological Methods*, 4, 100-116. Retrieved November 19, 2000, from the PsycARTICLES Database.

Kultusministerkonferenz. (2002). *PISA 2000 – Zentrale Handlungsfelder. Zusammenfassende Darstellung der laufenden und geplanten Massnahmen in den Ländern* (Stand 07.10.2002). Zugriff am 22.11.2006 unter <http://www.kmk.org/schul/pisa/massnahmen.pdf>

Publications périodiques

Article électronique basé sur une version imprimée

Lahire, B. (1998). La réussite scolaire en milieux populaires ou les conditions sociales d'une schizophrénie heureuse [version électronique]. *Ville-École-Intégration*, 114, 104-109.

Dans le cas où l'article électronique cité diffère de la version imprimée (pages, format etc). ou s'il contient des données supplémentaires, il est nécessaire d'ajouter l'URL et la date de consultation.

Perrenoud, P. (2003). La modularisation et ses excès: le double seuil [version électronique]. *Éducation permanente (FSEA)*, 3, 22-25. Consulté le 18 octobre 2004 dans http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2003/2003_13html

Article dans une revue électronique

Cénat, M.-F. & Marbeau, V. (25 juin 2002). Les technologies de l'information et de la communication, leur rôle dans l'acquisition d'une démarche autonome par l'élève. *Revue électronique de l'EPI*, 102. Consulté le 16 février 2005 dans <http://www.epi.asso.fr/revue/102/ba2p065.html>

Article dans une revue électronique consulté à travers le protocole FTP

Wenglinsky, H. (1998). *Does it compute? The relationship between educational technology and student achievement in mathematics*. Princeton, NJ: Educational Testing Service. Consulté le 22 mars 2005 dans <ftp://ftp.ets.org/pub/res/technolog.pdf>

FTP signifie File Transfert Protocol. Ce sigle définit les règles de transfert de fichiers entre deux ordinateurs connectés à internet.

Remarques concernant les références de ces trois types d'articles:
 Dans la mesure du possible, l'URL doit amener directement à l'article.
 Utiliser la date complète de publication donnée dans un article.
 En général il n'y a pas de no de pages.

Documents non-périodique**Chapitre ou section dans un document électronique**

Flückiger, A. (2000). Temps et mémoire. In *Genèse expérimentale d'une notion mathématique: la notion de division comme modèle de connaissances numériques* (chap. 3). Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université de Genève. Consulté le 20 février 2005 dans <http://www.unige.ch/cyberdocuments/theses2000/FluckigerA/these.html>

Document sans auteur identifié, ni date

Si l'auteur d'un document n'est pas identifié, la référence commence par le titre du document. Si la date du document n'apparaît pas, on indique après le titre l'abréviation (s.d.) sans date.

Document disponible dans le programme d'une université ou sur le site web d'un département

Si le document se trouve à l'intérieur d'un site vaste et complexe, il faut identifier l'organisation hôte ou le département avant l'URL.

Schurmans, M.-N. (2004). *La construction sociale des jugements d'excellence et son rapport avec les dispositifs éducatifs, la formation de la personne et la professionnalisation*. Consulté le 12 octobre 2004 dans le site web de l'équipe de recherche ACRA, Université de Genève: <http://fapsesrvnt2.unige.ch/Fapse/acra.nsf/pubrecherchesachevees?ReadForm&Category=Recherches+en+cours>

Résumé ou poster présentés à un symposium

Cifali, M. & Giust-Desprairies, F. (18-20 septembre 2003). *Démarche clinique: recherche, formation et intervention*. Document présenté dans les symposiums des rencontres du Réseau Éducation Formation (REF) à Genève. Résumé consulté le 8 mars 2005 dans <http://www.unige.ch/fapse/SSE/groups/REF-2003/symposiums.html>

Communication présentée lors d'une conférence virtuelle

Rushton, D. (2 octobre 2004). *De l'éducation aux médias à l'éducation citoyenne*. Document présenté à la conférence virtuelle L'éducation citoyenne et la mémoire publique. Consulté le 4 octobre 2004 dans <http://commposite.uqam.ca/videaz/wg/citizenfr.html>